

22 - ADR COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RESULTAT - ADR	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Ventes de marchandises		
Production vendue - biens	16 692 824	16 937 913
Production vendue - services	332 929	460 702
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	17 025 752	17 398 615
Production stockée	1 375 930	(609 153)
Production immobilisée		
Reprises sur dépréciations, provis. (et amortiss.), transf. de chges	309 623	928 321
Autres produits	2 476	1 103
Subventions d'Exploitation	154 637	44 921
PRODUITS D'EXPLOITATION	18 868 419	17 763 807
Achats de marchandises		
Variation de stock de marchandises		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	1 456 783	992 861
Variation de stock M.P. et autres approvisionnements	-143 496	73 107
Autres achats et charges externes	6 945 709	5 502 353
Impôts taxes et versements assimilés	364 091	384 469
Salaires et traitements	5 965 808	5 685 599
Charges sociales	2 503 234	2 562 509
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
Dotations aux amortissements sur immobilisations	660 633	666 812
Dotations aux dépréciations sur immobilisations		
Dotations aux dépréciations sur actif circulant	3 778	17 915
Dotations aux provisions	176 691	177 446
Autres charges	2 878	4 888
CHARGES D'EXPLOITATION	17 936 111	16 067 959
RESULTAT D'EXPLOITATION	932 308	1 695 848
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Pertes supportée ou bénéfices transférés		
Produits financiers de participations	492 393	216 991
Produits des autres VMP et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	41	40
Reprises sur dépréciations et provisions, transf. de charges		
Différences positives de change		
Produit net sur cession valeurs mobilières de placement		
PRODUITS FINANCIERS	492 434	217 032
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provis.		
Intérêts et charges assimilées	4 585	261
Différences négatives de change		
Charge nette sur cession valeurs mobilières de place		
CHARGES FINANCIERES	4 585	261
RESULTAT FINANCIER	487 849	216 770
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	1 420 157.04	1 912 618
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		45 568
Produits exceptionnels sur exercice antérieur		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	37 386	34 032
Reprises sur dépréciations et provisions, transf. de charges	13 688	13 688
PRODUITS EXCEPTIONNELS	51 074	93 287
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur exercice antérieur		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exception. aux amortissements, dépréciations et provis.	1 191	13 488
CHARGES EXCEPTIONNELS	1 191	13 488
RESULTAT EXCEPTIONNEL	49 883	79 799
Participation des salariés	0	29 474
Impôts sur les bénéfices	5 211	97 211
TOTAL DES PRODUITS	19 411 927	18 074 125
TOTAL DES CHARGES	17 947 098	16 208 393
BENEFICE OU PERTE	1 464 829	1 865 732

20 - ADR ACTIF

ACTIF - ADR	Brut 2023	Amortissements	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Capital souscrit non appelé				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	525 135	409 670	115 465	112 291
Fonds commercial	2 438 377		2 438 377	2 438 377
Autres immobilisations incorporelles	28 000		28 000	
Terrains				
Constructions	385 871	347 740	38 131	20 917
Installations techniques, matériel et outillage industriel	7 902 885	5 258 160	2 644 725	2 368 371
Autres immobilisations corporelles	1 648 817	1 078 631	570 186	556 210
Immobilisations en cours	564 750		564 750	78 882
Avances et acomptes	100 707		100 707	97 515
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	105 452		105 452	105 411
Autres titres immobilisés			-	
ACTIF IMMOBILISE	13 699 994	7 094 200	6 605 793	5 777 973
Matières premières, approvisionnements	2 034 788	574 080	1 460 708	1 291 260
En cours de production de biens	3 778 523		3 778 523	2 513 390
En cours de production de services	1 121 301	151 180	970 121	
Produits intermédiaires et finis			-	849 086
Stocks provenant d'immobilisations				
Stocks en voie d'acheminement mis en dépôt ou donnés				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	125 021		125 021	78 892
Clients et comptes rattachés	3 462 675	14 000	3 448 675	3 356 670
Autres créances	16 113 868		16 113 868	15 800 891
Capital souscrit et appelé, non versé				
Parts dans des entreprises liées				
Actions propres				
Valeurs mobilières de placet dont actions propres :				
Autres titres				
Disponibilités	75 459		75 459	423 940
Charges constatées d'avance	123 010		123 010	96 318
ACTIF CIRCULANT	26 834 645	739 260	26 095 385	24 410 447
Charges à répartir sur plusieurs exercices	59 715		59 715	30 802
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion Actif				
TOTAL GENERAL	40 594 353	7 833 460	32 760 893	30 219 222

21 - ADR PASSIF

PASSIF - ADR	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Capital dont versé: 1 810 890	1 810 890	1 810 890
Primes d'émission, de fusion, d'apport	2 802 062	2 802 062
Ecarts de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserve Légale	181 089	181 089
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	29 123	29 123
Autres réserves	547 167	547 167
Report à nouveau	16 198 366	14 332 634
Résultat en Instance d'affectation		
Résultat de l'exercice	1 464 829	1 865 732
Subventions d'investissement	548 378	585 765
Provisions réglementées	25 780	39 468
CAPITAUX PROPRES	23 607 684	22 193 929
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	176 691	177 446
Provisions pour charges	318 027	376 782
PROVISIONS	494 718	554 228
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 585	261
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	4 127 737	3 670 039
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 134 502	1 360 457
Dettes fiscales et sociales	1 959 027	2 349 258
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	341 809	5 788
Autres créances		
Autres dettes	17 760	6 055
Produits constatés d'avance	73 071	79 205
DETTES	8 658 491	7 471 064
Ecarts de conversion Passif		
TOTAL GENERAL	32 760 893	30 219 222



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

ADR S.A.S.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

ADR S.A.S.

12 Chemin des Prés - 77810 THOMERY

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

ADR S.A.S.

12 Chemin des Prés - 77810 THOMERY

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

À l'Assemblée générale de la société ADR S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ADR S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 26 avril 2024

KPMG SA

Laurent Genin

Associé

20 - ADR ACTIF

ACTIF - ADR	Brut 2023	Amortissements	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Capital souscrit non appelé				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	525 135	409 670	115 465	112 291
Fonds commercial	2 438 377		2 438 377	2 438 377
Autres immobilisations incorporelles	28 000		28 000	
Terrains				
Constructions	385 871	347 740	38 131	20 917
Installations techniques, matériel et outillage industriel	7 902 885	5 258 160	2 644 725	2 368 371
Autres immobilisations corporelles	1 648 817	1 078 631	570 186	556 210
Immobilisations en cours	564 750		564 750	78 882
Avances et acomptes	100 707		100 707	97 515
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	105 452		105 452	105 411
Autres titres immobilisés			-	
ACTIF IMMOBILISE	13 699 994	7 094 200	6 605 793	5 777 973
Matières premières, approvisionnements	2 034 788	574 080	1 460 708	1 291 260
En cours de production de biens	3 778 523		3 778 523	2 513 390
En cours de production de services	1 121 301	151 180	970 121	
Produits intermédiaires et finis			-	849 086
Stocks provenant d'immobilisations				
Stocks en voie d'acheminement mis en dépôt ou donnés				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	125 021		125 021	78 892
Clients et comptes rattachés	3 462 675	14 000	3 448 675	3 356 670
Autres créances	16 113 868		16 113 868	15 800 891
Capital souscrit et appelé, non versé				
Parts dans des entreprises liées				
Actions propres				
Valeurs mobilières de placet dont actions propres :				
Autres titres				
Disponibilités	75 459		75 459	423 940
Charges constatées d'avance	123 010		123 010	96 318
ACTIF CIRCULANT	26 834 645	739 260	26 095 385	24 410 447
Charges à répartir sur plusieurs exercices	59 715		59 715	30 802
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion Actif				
TOTAL GENERAL	40 594 353	7 833 460	32 760 893	30 219 222

21 - ADR PASSIF

PASSIF - ADR	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Capital dont versé: 1 810 890	1 810 890	1 810 890
Primes d'émission, de fusion, d'apport	2 802 062	2 802 062
Ecarts de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserve Légale	181 089	181 089
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	29 123	29 123
Autres réserves	547 167	547 167
Report à nouveau	16 198 366	14 332 634
Résultat en Instance d'affectation		
Résultat de l'exercice	1 464 829	1 865 732
Subventions d'investissement	548 378	585 765
Provisions réglementées	25 780	39 468
CAPITAUX PROPRES	23 607 684	22 193 929
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	176 691	177 446
Provisions pour charges	318 027	376 782
PROVISIONS	494 718	554 228
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 585	261
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	4 127 737	3 670 039
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 134 502	1 360 457
Dettes fiscales et sociales	1 959 027	2 349 258
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	341 809	5 788
Autres créances		
Autres dettes	17 760	6 055
Produits constatés d'avance	73 071	79 205
DETTES	8 658 491	7 471 064
Ecarts de conversion Passif		
TOTAL GENERAL	32 760 893	30 219 222

22 - ADR COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RESULTAT - ADR	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Ventes de marchandises		
Production vendue - biens	16 692 824	16 937 913
Production vendue - services	332 929	460 702
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	17 025 752	17 398 615
Production stockée	1 375 930	(609 153)
Production immobilisée		
Reprises sur dépréciations, provis. (et amortiss.), transf. de chges	309 623	928 321
Autres produits	2 476	1 103
Subventions d'Exploitation	154 637	44 921
PRODUITS D'EXPLOITATION	18 868 419	17 763 807
Achats de marchandises		
Variation de stock de marchandises		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	1 456 783	992 861
Variation de stock M.P. et autres approvisionnements	-143 496	73 107
Autres achats et charges externes	6 945 709	5 502 353
Impôts taxes et versements assimilés	364 091	384 469
Salaires et traitements	5 965 808	5 685 599
Charges sociales	2 503 234	2 562 509
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
Dotations aux amortissements sur immobilisations	660 633	666 812
Dotations aux dépréciations sur immobilisations		
Dotations aux dépréciations sur actif circulant	3 778	17 915
Dotations aux provisions	176 691	177 446
Autres charges	2 878	4 888
CHARGES D'EXPLOITATION	17 936 111	16 067 959
RESULTAT D'EXPLOITATION	932 308	1 695 848
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Pertes supportée ou bénéfices transférés		
Produits financiers de participations	492 393	216 991
Produits des autres VMP et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	41	40
Reprises sur dépréciations et provisions, transf. de charges		
Différences positives de change		
Produit net sur cession valeurs mobilières de placement		
PRODUITS FINANCIERS	492 434	217 032
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provis.		
Intérêts et charges assimilées	4 585	261
Différences négatives de change		
Charge nette sur cession valeurs mobilières de place		
CHARGES FINANCIERES	4 585	261
RESULTAT FINANCIER	487 849	216 770
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	1 420 157.04	1 912 618
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		45 568
Produits exceptionnels sur exercice antérieur		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	37 386	34 032
Reprises sur dépréciations et provisions, transf. de charges	13 688	13 688
PRODUITS EXCEPTIONNELS	51 074	93 287
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur exercice antérieur		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exception. aux amortissements, dépréciations et provis.	1 191	13 488
CHARGES EXCEPTIONNELS	1 191	13 488
RESULTAT EXCEPTIONNEL	49 883	79 799
Participation des salariés	0	29 474
Impôts sur les bénéfices	5 211	97 211
TOTAL DES PRODUITS	19 411 927	18 074 125
TOTAL DES CHARGES	17 947 098	16 208 393
BENEFICE OU PERTE	1 464 829	1 865 732

A D R

Société par actions simplifiée au capital de 1 810 890 EUROS

Siège social : 12, Chemin des Prés 77 810 - THOMERY

A N N E X E

Au bilan, avant répartition, de l'exercice clos le 31 Décembre 2023,
d'une durée de 12 Mois, couvrant la période du 01/01/23 au 31/12/23

R E G L E S E T M E T H O D E S C O M P T A B L E S

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables.

Les Conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles générales d'établissement des comptes annuels et de présentation et conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendances des exercices

Les éléments inscrits en comptabilité ont été évalués selon la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

E V E N E M E N T S M A R Q U A N T S D E L ' A N N E E 2 0 2 3

L'inflation reste particulièrement marquée sur certains approvisionnements de matières, la sous-traitance et l'énergie et n'a que partiellement pu être répercutée sur le chiffre d'affaires. Les difficultés de recrutements avec un turnover fort continuent à perturber notre activité de production. Le Chiffre d'affaires 2023 atteint malgré tout 17M€, soit seulement 2% de moins que sur l'année passée alors que le résultat d'exploitation est très pénalisé par la situation et en recul de 45% par rapport à 2022, soit 0.9M€. Notre trésorerie excédentaire a permis de dégager un résultat financier substantiel de 0.5M€ améliorant ainsi le résultat net qui ressort à 1.5M€, soit 8.6% du chiffre d'affaires.

E V E N E M E N T S M A R Q U A N T S D U P R E M I E R T R I M E S T R E 2 0 2 4

Aucun évènement marquant.

1 - IMMOBILISATIONS

Cadre A	A Nouveau au 01-01-23	Augmentations / Dotations	Mouvements / Reclassements	Total dotation + reclassement	Diminutions / Reprises	Clôture au 31/12/2023
Immobilisations incorporelles	2 922 769	68 742		68 742		2 991 511
Total II	2 922 769	68 742	0	68 742	0	2 991 511
Terrains	0			0		0
Constructions	359 340	26 530		26 530		385 871
Installations techniques	7 257 376	588 744	166 527	755 271	(109 761)	7 902 886
Installations générales, agencements, aménagements divers	592 986	68 170		68 170	(6 989)	654 167
Matériel de transports	5 426					5 426
Matériel de bureau et mobilier informatique	910 646	77 304	4 526	81 830	(3 251)	989 224
Immobilisations en cours	78 882	559 406	(73 537)	485 869		564 750
Avances et acomptes	97 515	100 707	(97 515)	3 192		100 707
Total III	9 302 170	1 420 862	0	1 420 862	(120 001)	10 603 031
Autres immobilisations financières	105 411	41		41		105 452
Total IV	105 411	41	0	41	0	105 452
Total Valeur brute	12 330 350	1 489 645	0	1 489 645	(120 001)	13 699 994

2 - AMORTISSEMENTS

Cadre A	A Nouveau au 01-01-23	Augmentations / Dotations	Mouvements / Reclassements	Total dotation + reclassement	Diminutions / Reprises	Clôture au 31/12/2023
Immobilisations incorporelles	372 101	37 568		37 568		409 670
Total II	372 101	37 568	0	37 568	0	409 670
Terrains	0			0		0
Constructions	338 424	9 316		9 316		347 740
Installations techniques	4 889 004	477 725		477 725	(108 570)	5 258 160
Installations générales, agencements, aménagements divers	409 100	38 106		38 106	(6 989)	440 216
Matériel de transports	563	1 085		1 085		1 648
Matériel de bureau et mobilier informatique	543 185	96 833		96 833	(3 251)	636 767
Immobilisations en cours				0		0
Avances et acomptes				0		0
Total III	6 180 276	623 065	0	623 065	(118 810)	6 684 531
Autres immobilisations financières				0		0
Total IV	0	0	0	0	0	0
Total Valeur brute	6 552 377	660 633	0	660 633	(118 810)	7 094 200

Cadre B	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1	Colonne 2 dégressif	Colonne 3 amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 différentiel de durée et autres	Colonne 5 mode dégressif	Colonne 6 amortissement fiscal exceptionnel	
Autres immob incorporelles						13 688	13 688

Les principales durées d'utilisation retenues sont les suivantes :

- Logiciels : 5 ans
- AAI des constructions : 5 à 15 ans
- Agencements et aménagements : 10 ans
- Installations techniques, matériel et outillage : 1 à 15 ans
- Matériel et mobilier de bureau : 1 à 10 ans
- Toutes les immobilisations sont amorties selon la méthode linéaire. Il reste dans les comptes des amortissements dérogatoires pratiqués antérieurement sur les immobilisations incorporelles à reprendre sur les années à venir.

3 - PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice
Amortissements dérogatoires	39 468		13 688	25 780
Total I	39 468	0	13 688	25 780
Provisions pour litiges				0
Provisions pour pertes de changes				0
Autres provisions pour risques et charges	177 446	176 691	177 446	176 691
Provisions pour pensions et obligations similaires	376 782		58 755	318 027
Total II	554 228	176 691	236 201	494 718
Sur stocks et en cours	761 450	3 778	39 968	725 260
Sur comptes clients	18 917	0	4 917	14 000
Total III	780 367	3 778	44 885	739 260
TOTAL GENERAL	1 374 063	180 469	294 774	1 259 758

La totalité des charges d'indemnités de retraite à payer sont provisionnées en application de la Convention Collective de la Métallurgie. Les engagements sont évalués à la valeur actuelle des paiements futurs et les hypothèses retenues sont les suivantes :

- calcul dès l'entrée dans l'entreprise, en prenant en compte l'ancienneté et l'âge du salarié
- en considérant une rotation du personnel de 9.17 % pour les collaborateurs nés à partir de 1962, une revalorisation des salaires de 4 %, un rendement financier de 3.17 % et un taux de charges sociales de 43.7 %
- âge de départ de 67 ans, pour les collaborateurs nés à partir de 1962 et, 64 ans pour les autres.

Les autres provisions sont estimées en fonction des données connues de la société à la date de clôture de l'exercice.

4 - ECHEANCES DES CREANCES ET DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Prêts			
Autres immobilisations financières	105 452	105 452	
Clients douteux ou litigieux	14 000	12 000	2 000
Autres créances clients	3 448 675	3 448 675	
Personnel et comptes rattachés	9 000	9 000	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	0		
Impôts sur les bénéfices	0		
Taxe sur la valeur ajoutée	140 449	140 449	
Autres impôts et taxes et versements assimilés	315 970		
Groupes et associés	15 580 065	15 276 957	
Débiteurs divers	68 384	68 384	
Charges constatées d'avance	123 010	122 670	391
	19 805 005	19 183 587	2 391

ETATS DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières	4 585	4 585		
Fournisseurs et comptes rattachés	2 134 502	2 134 502		
Personnel et comptes rattachés	1 053 082	1 053 082		
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	834 380	834 380		
Impôts sur les bénéfices	0			
Taxe sur la valeur ajoutée	39 557	39 557		
Aures impôts, taxes et assimilés	32 009	32 009		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	341 809	341 809		
Groupe et associés	0			
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension titres)	17 760	17 760		
Produits constatés d'avance	73 071	73 071		
	4 530 753	4 530 753	0	0

5 - ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES AU BILAN

(Règlement ANC n° 2014-03)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	Montant des dettes ou créances représentées par effets de commerce
Capital souscrit non appelé			
Avances et Acomptes sur immobilisations incorporelles			
Avances et Acomptes sur immobilisations corporelles			
Participations			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
Avances et Acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés			
Autres créances	15 576 957		
Capital souscrit appelé, non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
Charges constatées d'avance	3 636		
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers	4 585		
Avances et Acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	42 543		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			

6 - PRODUITS A RECEVOIR

(Règlement ANC n° 2014-03)

Postes du bilan	2023	2022
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	8 053	208 060
Total	8 053	208 060

7 - CHARGES A PAYER

(Règlement ANC n° 2014-03)

Postes du bilan	2023	2022
Emprunts Obligataires convertibles		
Autres Emprunts Obligataires		
Emprunts et dettes auprès des Etablissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	400 521	334 754
Dettes fiscales et sociales	1 488 615	1 912 378
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		45 491
Total	1 889 136	2 292 624

8 - PRODUITS ET CHARGES CONSTATES D'AVANCE

(Règlement ANC n° 2014-03)

	2023	2022
Produits d'exploitation	73 071	79 205
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
Total des produits	73 071	79 205
Charges d'exploitation	123 010	92 682
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
Total des charges	123 010	92 682

9 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(Règlement ANC n° 2014-03)

Catégorie de titres	Valeur nominale	Nombre de titres			
		au début de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	à la fin de l'exercice
ACTIONS	15.00	120 726			120 726

10 - VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET

(Règlement ANC n° 2014-03)

REPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITE	2023	2022
Ventes de Marchandises		
Production vendue	16 692 824	16 937 913
Prestations de services	332 929	460 702
Total	17 025 752	17 398 615

REPARTITION PAR MARCHE GEOGRAPHIQUE	Montant	Montant
FRANCE	7 134 704	5 838 539
EXPORT	9 891 049	11 560 076
Total	17 025 752	17 398 615

11 - VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

(Règlement ANC n° 2014-03)

	Résultat avant impôts	Impôts
RESULTAT COURANT	1 420 157	5 211
RESULTAT EXEPTIONNEL	(49 883)	
RESULTAT COMPTABLE (hors participation)	1 464 829	

L'impôt société sur les bénéfices ressort à 308 319 € et est réduit par le crédit d'impôt recherche calculé au titre des dépenses R&D 2023 à hauteur de 303 108 €.

12 - ENGAGEMENTS FINANCIERS

(Règlement ANC n° 2014-03)

Engagements donnés	
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions et retraites *	318 027
Autres engagements donnés :	
Total (1)	0
(1) dont : concernant les dirigeants	
les filiales	
les participations	
les autres entreprises liées	
engagements assortis de sûretés réelles :	
(voir également informations complémentaires)	
Engagements reçus	

* Engagements provisionnés dans les comptes sociaux

13 - INCIDENCE DES EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES

(Règlement ANC n° 2014-03)

	Montant
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 464 829
Impôt sur les bénéfices	5 211
RESULTAT AVANT IMPOTS	1 470 040
Variations des provisions réglementées :	
- Amortissements dérogatoires	(13 688)
- Provisions pour hausse des prix	
- Provisions pour fluctuations des cours	
Autres évaluations dérogatoires :	
RESULTAT HORS EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES (avant impôts)	1 456 352

14 - ACCROISSEMENTS & ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔTS

(Règlement ANC n° 2014-03)

Natures des différences temporaires	Montant	
ACCROISSEMENTS :		
Provisions réglementées :		
- Amortissements dérogatoires		
- Provisions pour hausse de prix		
- Provisions pour fluctuations des cours		
Autres :		
- Reprise des charges à Payer N-1		
Total des Accroissements	0	
ALLEGEMENTS :		
Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation :		
- pour congés payés		
- pour indemnités de départ à la retraite à payer		
Autres :		
- Charges à payer N	12 715	
- Ecart sur valeurs liquidatives		
Total des Allègements	12 715	
	(hors intégration)	(intégration)
AMORTISSEMENTS REPUTES DIFFERES	0	0
DEFICITS REPORTABLES	0	0
MOINS VALUES A LONG TERME		

15 - REMUNERATION GLOBALE ET PAR CATEGORIE DES DIRIGEANTS

(Règlement ANC n° 2014-03)

Le montant des rémunérations allouées aux organes de direction n'est pas renseigné car il reviendrait à communiquer des rémunérations individuelles.

16 - EFFECTIFS

(Règlement ANC n° 2014-03)

Catégorie	2023	2022
Cadres	32	31
ETAM	49	46
Ouvriers	61	58
Apprentis	3	3
Contrat de professionnalisation	0	0
Total	145	138

17 - VARIATION DETAILLEE DES STOCKS ET DES EN - COURS

- Les stocks de matières premières sont évalués au prix moyen réel d'achat,
- Les stocks d'encours sont valorisés au prix moyen réel de production,
- Les matières sont dépréciées en considération de leur valeur actuelle,

	au début de l'exercice	à la fin l'exercice	VARIATION DES STOCKS	
			+	-
MARCHANDISES				
Stocks revendus en l'état				
Marchandises				
Total 1	0	0		
APPROVISIONNEMENT				
Stocks approvisionnement	1 040 154	1 235 913	195 759	
Matières premières	567 451	531 981		35 470
Autres approvisionnements	278 552	266 894		11 658
Total 2	1 886 157	2 034 788	195 759	47 128
PRODUCTION				
Produits intermédiaires				
Produits finis	1 015 639	1 121 301	105 662	
Produits résiduels				
Total 3	1 015 639	1 121 301	105 662	
PRODUCTION EN-COURS				
Produits	2 513 390	3 778 523	1 265 133	
Travaux				
Etudes				
Prestations de services				
Total 4	2 513 390	3 778 523	1 265 133	
Production stockée ou déstockage de production (3+4)			1 566 554	47 128

18 - TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Aucune filiales et participations

19 - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Engagements de la société en matière de :

Location longue durée

Type de matériel	Engagement total initial	2023	Loyers restant à payer
Bureautique et informatique (HT)	188 745	36 218	83 951
Autres (HT)	22 440	14 246	1 247
Véhicules de fonction (en TTC)	294 508	77 555	66 148

Engagements de crédit-bails

Aucun

CONSOLIDATION

La société fait partie depuis le 1er juillet 2004 du périmètre de consolidation de la société ALCEN (RCS Paris B 345 252 084). Elle est intégrée dans cette consolidation selon la méthode de l'intégration globale.

INTEGRATION FISCALE

La société est entrée dans le périmètre de l'intégration fiscale du groupe ALCEN au 1 janvier 2018

HONORAIRES

Les honoraires des commissaires aux comptes s'élèvent à 21 700 € HT conformément à la lettre mission 2023.

FONDS COMMERCIAL

Les fonds de commerce sont évalués au coût d'acquisition.

Les fonds de commerce sont constitués des éléments incorporels acquis qui ne font pas l'objet d'une évaluation séparée du bilan et qui concourent au maintien et au développement du potentiel d'activité.

Les fonds commerciaux présumés à durée indéfinie ne font pas l'objet d'amortissements mais de tests de dépréciation annuels conformément au règlement de l'ANC 2015-06 du 23 novembre 2015.

Le fonds de commerce présent au bilan de la SAS ADR n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation annuel considérant que la durée d'utilité de fonds de commerce est indéterminée.

Les critères utilisés pour réaliser le test de dépréciation sont ceux utilisés lors de l'acquisition ou transactions similaires lorsque disponibles.

Une provision est comptabilisée quand la valeur d'utilité issue du test de dépréciation est inférieure à la valeur comptable.

Aucune provision n'a été constatée lors de l'exercice.

ADR
Société par actions simplifiée au capital social de 1.810.890 €
Siège social : 12 Chemin des Prés 77810 Thomery
388 416 513 RCS Melun

PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 31 MAI 2024

L'an deux mille vingt-quatre,
Le trente et un mai, à 10h,

Les associés se sont réunis au siège social de la Société en assemblée générale ordinaire annuelle sur convocation du président afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- rapport de gestion sur les comptes et l'activité de l'exercice clos le 31/12/2023,
- rapport général et spécial du commissaire aux comptes,
- approbation des comptes et affectation du résultat,
- quitus au président et au commissaire aux comptes,
- pouvoirs.

Monsieur Thomas Ducceschi préside la séance en sa qualité de président. Une feuille de présence a été établie.

Il constate que les associés présents totalisent 114.781 actions sur les 120.726 actions composant le capital. Il déclare alors que l'assemblée ainsi constituée satisfait au quorum requis et qu'en conséquence l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le commissaire aux comptes régulièrement convoqué est absent et excusé.

Connaissance prise du projet de résolutions et des rapports du président et du commissaire aux comptes, les associés se sont prononcés sur les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après lecture du rapport de gestion du président et du rapport du commissaire aux comptes sur l'exécution de sa mission, approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 tels qu'ils sont présentés, à savoir le bilan, le compte de résultat et son annexe, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans les rapports précités.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023, soit un bénéfice de 1.464.829 €, au poste « report à nouveau ».

Conformément à la loi, l'assemblée générale prend acte qu'aucune somme n'a été distribuée à titre de dividendes pour les trois exercices précédents.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L.227-10 et suivants du code de commerce, prend acte de la poursuite sans modification des conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne au président et au commissaire aux comptes quitus de l'exécution de leur mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie du procès-verbal de la présente assemblée à effet d'accomplir toutes formalités nécessaires.

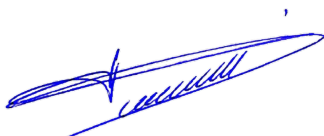
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

*

*

*

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne sollicitant la parole, le président lève la séance.
De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal signé après lecture par le président de séance.



Le président de séance
Thomas Ducceschi